

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT ET UNIÈME

Fascicule II

1902

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1902

LES INDIENS DU NOUVEAU-MEXIQUE .

PAR M. NOEL DUMAREST

Missionnaire au Nouveau-Mexique.

CHAPITRE PREMIER. — Les Indiens de Pueblo en général.

Difficultés d'investigation. — Un « Pueblo ». — Une maison. — Aspect d'un Quéré. — Costume ordinaire. — Costume de danse. — Digression sur le caractère des danses occultes.

A première vue, l'Indien de pueblo ou de village ne diffère de ses voisins les Mexicains que par le costume, l'aspect, le langage, les danses et quelques autres pratiques extérieures.

Cependant, il y a un abîme entre l'Indien et les gens civilisés.

La force incroyable des enfants eux-mêmes à garder les secrets dont le Quéré entoure sa vie privée, les précautions inouïes au moyen desquelles il tient à l'abri des investigations du profane ses « coutumes » (danses occultes, cure des maladies faites par les chayanis ou bons sorciers, culte des manitous, des ancêtres, etc...) toutes ces choses font de l'Indien supposé civilisé un être fort intéressant à étudier.

Il faut des années de patience, de générosité, de curiosité acharnée pour enlever à un Indien son masque. Les complications de la langue Quéré encore non écrite, parfaitement incomprise même des Mexicains passant leur vie chez les rares naturels qui les admettent parmi eux causent généralement des difficultés qui désespèrent l'étudiant au début.

Les neuf années que nous avons passées au Nouveau-Mexique, et les six bien complètes que nous avons dépensées en contact direct avec les Quérés, nous ont mis à même de les connaître intimement.

Nous nous voyons obligés, dans ce court entretien, de faire une sélection des articles les plus généraux. Les questions relatives au culte primitif, traditions, cosmogonie, magie, langue, musique, etc., ont été abrégées considérablement ou passées sous silence.

Les Indiens dont nous parlerons dans cette conférence sont appelés Indiens de « pueblo », c'est-à-dire de village.

On se sert de cette expression « Indiens de pueblo » pour les distinguer de leurs voisins, les Indiens nomades, les Apaches et les Navajos, si connus jadis par leurs atrocités, aujourd'hui parqués en « réservations » par le gouvernement américain.

Un pueblo. — Un pueblo est un village indien composé de petites maisons basses, à toit plat, parfois sans autre ouverture que la trappe pratiquée dans le plafond.

Le matériel de construction est l'adaube, brique séchée au soleil ou la pierre brute. Les habitations troglodytes sont abandonnées.

Les maisons d'un pueblo, toutes collées les unes aux autres, s'alignent en forme de rues dont la monotonie n'est rompue que par un square et deux ou plusieurs monuments ronds, chiquia, lieux surtout appropriés aux danses.

L'intérieur des habitations est dénué de meubles. Une longue perche, suspendue au plafond comme un trapèze, sert de garde-robe. C'est là-dessus qu'on étend les couvertures de laine barriolées, peaux de cerf, harnachements, selles, ceintures de danse, enfin toutes les richesses de la famille.

Du sol lissé qui sert de plancher émergent des cadres de bois qui contiennent des pierres à moudre, du grain et de la farine : c'est le moulin.

Dans un coin, un vase d'argile reposant sur un tronc d'arbre avec une coupe faite d'une gourde.

Des peaux de mouton servent de lit.

Les berceaux sont suspendus au plafond par des lanières.

Tout ceci est éclairé par une mauvaise fenêtre ou un bout de vitre. La ventilation est presque nulle, l'air fétide écœurant en temps d'épidémie.

Chaque pueblo jouit d'une autonomie complète ; il a ses juges,

son code traditionnel, ses rites, ses médecins-sorciers. Tout Indien, quoique privé du titre de citoyen américain, peut faire appel au tribunal américain, mais, par telle démarche, il se condamne à un mépris général, et se voit parfois obligé de désertter le pueblo.

Les mariages avec les Blancs sont prohibés, ou du moins soumis à des conditions qui couvriraient de ridicule la partie hétérogène.

Les rapports des Indiens avec les Blancs sont donc des rapports d'amitié et d'intérêt, d'intérêt surtout. En principe les pueblos sont composés d'Indiens purs ; en fait, pas toujours : à la Isleta, par exemple, on trouve les plus beaux types d'Indiens blancs que l'on puisse voir.

La population respective des dix-neuf pueblos Indiens du Nouveau-Mexique varie de 50 à 3000 âmes.

Ces pueblos sont divisés suivant leur langue en plusieurs tribus, dont l'une, très importante, est celle des Quérés. C'est cette tribu qui a été principalement l'objet de notre étude.

Aspect. — Le Quéré a le corps petit, le port érect, la poitrine large et bombée, les mains et les pieds délicats, la barbe nulle ou épilée, la chevelure noire, lisse, terne, longue et fournie, mais grossière. Ses lèvres sont avancées, son nez épaté, généralement aquilin, quelquefois carré, ses dents blanches et complètes, sa peau délicate, son teint d'un brun rougeâtre. Le reflet rouge brique du dessous de ses yeux vient d'une coquetterie qui consiste dans l'onction d'une ocre appelée « almagré ».

Les parois craniennes sont épaisses, les sutures serrées, les pommettes hautes, le front fuyant.

La femme a la face ronde, les traits réguliers, mais souvent sans expression, à cause de l'état d'abrutissement auquel la réduit son occupation presque exclusive qui consiste à moudre du grain entre deux pierres et à charrier de l'eau.

Elle a cependant de la grâce naturelle dans la démarche et dans les intonations. Jamais elle n'est gauche malgré son mutisme exagéré.

Les enfants surtout sont jolis, gais et bien portants, quoique

élevés bien rudement. En été, ils sont nus, ou vêtus d'une simple chemisette. En hiver, ils portent en plus une petite couverture de laine.

Malheureusement ils ne sont pas tenus propres. Ils ont souvent la teigne, le muguet, la diphtérie... La variole, le choléra infantile, etc., font parmi eux des ravages qui rendent l'accroissement de la population impossible.

Les grandes personnes succombent en nombre considérable à la fièvre malaria, à la fièvre typhoïde, méningite-spinale, etc. Ceux qui résistent au fléau atteignent un âge très avancé.

Le rachitisme, les difformités de toute espèce sont très rares. On rencontre quelques cas de presbytisme, point de myopie.

Les maladies nerveuses sont inconnues, sauf l'épilepsie. Les cas de folie sont extrêmement rares, mais non ceux d'idiotie.

Costume ordinaire. — Il se compose, chez les hommes d'un pantalon à mi-jambe de calicot léger, et d'une chemise d'indienne rouge, blanche ou à fleurs imprimées, dont les pans tombent par-dessus le pantalon, que les travailleurs remplacent par le pagne en été. En hiver on complète ce costume par la simple addition d'une couverture de laine retenue autour des reins à l'aide d'une ceinture, que les opulents portent ornée de grosses plaques d'argent.

Les pendants d'oreilles sont de simples morceaux de turquoise, ou des anneaux en argent. Les colliers sont de corail, de perles, de coquillage ou de malachite. L'ornement appelé « opaï » est un coquillage suspendu à la naissance du cou.

Les cheveux tombent sur le front, pendent en longues mèches sur les tempes et sont repliés en chignon, sauf durant les danses, temps pendant lequel l'usage est de les laisser flotter. L'Indien tire vanité de la longueur de sa chevelure.

Le costume des femmes est une « manta », sac de laine gros bleu tissée à la main, tombant à mi-jambe. Les membres sont laissés libres dans les danses, mais l'usage d'une chemise d'indienne et des mocassins est assez ordinaire.

Costume de danse. — Les ornements adoptés par les Indiens dans les danses officielles varient à l'infini.

Parfois ils se peignent le corps d'ocre rouge ou de plâtre, suivant

la société à laquelle ils appartiennent. Ils se plaquent par-dessus les mains de couleurs différentes. Ils sont vêtus d'un simple pagne ou d'un tablier brodé. Un cuir de skungs leur tombe des reins, une ceinture de coton artistiquement tissée pend du côté droit, des bandes de fourrure leur recouvrent les pieds, des rameaux de pin royal sont fixés dans les bracelets qui entourent l'humérus.

Dans les danses de guerre, exécutées autour de scalps humains, ils se peignent en rouge sombre, se chargent de grelots métalliques, s'arment de casse-tête et d'ares, se hérissent de plumes d'aigle plantées dans des lanières partant du sommet de la tête pour aboutir aux reins.

Les Koshares ou clowns chargés de rompre la monotonie des danses par leurs plaisanteries et gestes grossiers sont travestis d'une manière horrible. Ils se peignent de grands cercles noirs autour des yeux, la face en rouge, le corps en blanc avec des taches noires. Un bouquet de feuilles de maïs surmonte les tempes. Des grelots faits de sabots d'animaux, une longue trainée de chiffons noirs complètent l'ornement.

Les masques, les fameux masques des danses secrètes qui servent à voiler l'imposture des soi-disant ancêtres ou génies de la pluie, sont des sacs de cuir représentant des monstres sans bouche et sans nez, bariolés de couleurs qui se choquent, surmontés de plumes, de cornes de cerf ou d'antilope, ornés de signes symboliques, mains peintes, serpents, éclairs, etc.

Les émules des courses officielles ont la face peinte moitié en rouge moitié en vert.

Les femmes portent sur la tête des planchettes vertes placées verticalement, d'autres fois des scalps de buffle.

Elles aiment à se peindre sur les joues de grands ronds de vermillon.

La chevelure est flottante.

Le costume est le costume ordinaire, mais l'épaule gauche et les membres sont laissés libres.

Un autre ornement consiste en un soleil de plumes attaché à la place des reins. Dans une danse fort rare exécutée uniquement par des scalpeurs, la seule femme admise déploie un luxe extraordi-

naire, consistant en une robe richement brodée, une profusion de colliers, de bagues, de pièces de soie. Un bouquet de plumes de perroquet surmonte la tête, un boa fait de mêmes plumes flotte le long des épaules. Cette danseuse représente la légendaire « Malinche », femme de Montezuma et, comme lui, fort vénérée pour ses prestiges.

Nous nous permettrons ici une digression pour répondre à une question qui doit naturellement se poser. Ces danses, qui semblent tenir une si large place dans la vie des Indiens, sont-elles immorales ? Non : elles ont un caractère plus religieux qu'immoral. Le costume des hommes est un peu léger, celui des femmes seulement décent, mais cela n'a rien de choquant pour le pays. Les chants sont des allusions à des faits mythologiques et des prières pour la pluie.

D'autres danses exécutées par une société de bouffons rappellent, il est vrai, le culte rendu à Priape. Ces mêmes bouffons, chargés de rompre la monotonie des danses, font des mimes et des dialogues dont nous n'oserions donner une idée. Mais l'effet produit n'est autre qu'une hilarité générale : car l'Indien ne rit guère que de traits rabelaisiens.

Dans les danses occultes, les femmes ne figurent jamais à titre d'exécutantes. Ce sont deux Indiens affublés d'une robe qui marquent la cadence sur des instruments sonores. Les femmes sont tenues à croire que les danseurs masqués sont des êtres humains à tête de monstres.

Si la moralité des Indiens de pueblo a été niée par les voyageurs, c'est à cause du mystère dont les danses secrètes sont entourées. Par exemple, de nombreuses sentinelles sont placées au sommet des collines, se font des signes sémaphoriques à l'approche d'un profane, même traversent une rivière quelque impétueuse qu'elle soit, cramponnées à la queue d'une bête à corne pour éloigner le curieux imprudent.

La vraie raison des mystères dont les Indiens entourent leurs cérémonies est la crainte de la critique. D'ailleurs, un Indien est à sa propre idée un être à part. A quoi bon mettre au courant de ses croyances un étranger qui ne peut les partager ? Puis, le crime

puni le plus sévèrement après celui de sorcellerie consiste à révéler les secrets des « coutumes ». Devant les accusations d'immoralité, l'Indien reste muet pour ne pas donner des explications qu'il expierait cruellement.

CHAPITRE II. — Vie nutritive.

Base de l'alimentation. — Mode de préservation des viandes. — Boisson.
Tempérance.

Base de l'alimentation. — Depuis la destruction des bisons, le maïs est la base de l'alimentation.

Le maïs indien est bleu, jaune, rouge, blanc ou multicolore. Le maïs bleu est préféré.

Maïs en épi, grillé et rongé à belles dents (chico), maïs humecté, salé et rissolé, maïs au poivre de Cayenne bouilli avec couennes de porc (posolé), maïs en grain, humecté, salé et rissolé, maïs en bouillie (atolô), maïs en gallettes rondes et plates (imareshi), maïs en feuilles minces comme du papier, pliées et repliées sur elles-mêmes, voilà l'ordinaire.

Le pain de froment est aussi d'un usage général. Il est brun, peu levé, aigrelet, mais trop lentement cuit dans des fours hémisphéroïdes, faits de briques séchées au soleil.

Ils se servent de la « panocha », sorte de confiture fadasse, faite de racine de froment.

Les farineux, pois, vesces, fèves, haricots ; les cucurbitacées, melons, pastèques, courges simplement cuites au four, les sauvages de toute sorte (car la greffe est ignorée) entrent aussi pour une grande part dans l'alimentation.

Aux jours de gala, on tue un bœuf, un mouton, une chèvre. Les parties grasses et gélatineuses sont cuites à l'eau, à petit feu dans un vase de terre, avec une forte addition de poivre de Cayenne. Le cheval n'est pas dédaigné, voire même le chien, en un puéblo. On apprécie la chair d'ours, de puma, réputée excellente, celle de cerf, d'antilope, de lapin, de rat de montagne, de dinde, d'oie et de canard sauvages, de grue, de faisan, etc. On ne fait guère cas

du lièvre, on lui trouve la chair trop noire. Certaines sociétés de Chayanis ou médecins s'en abstiennent comme d'un poison.

En général, le gibier ne trouve pas d'appréciateurs enthousiastes : ses délicatesses échappent au palais indien. Sera-ce pour la raison que l'art culinaire des naturels est resté à l'état embryonnaire ? Le fait est que le gibier est très volontiers cédé aux étrangers au tarif des viandes communes. La figue de barbarie, la grappe de l'arbre à coton (sorte de peuplier) la « chimaha », céleri sauvage, les épinards sauvages (quelites), les mousserons (otokoñi), ne sont que des hors-d'œuvre.

Modes de préservation. — La saumure, le fumage ne sont pas connus comme modes de préservation. au moins en général. On détaille tout simplement la viande en fines tranches, puis on l'expose au soleil et au vent une ou deux journées. Ce temps est suffisant dans un climat aussi sec que celui du Nouveau-Mexique.

Cette viande séchée, broyée entre deux pierres, est mangée crue, bouillie ou frite de préférence avec des oignons.

Le melon est conservé de la même manière que la viande, seulement on roule en spirale, les lanières en forme de civette (tasajo) valeur d'échange 1,25.

Les repas se font en commun. Hommes, femmes, enfants s'assoient autour d'un vase de terre déposé sur le sol. Chacun se sert à l'aide du pouce et d'un morceau de galette de froment ou de maïs, « imaresh », qui lui sert de cuiller.

Un étranger qu'on honore mange à part, quelquefois avec le chef de maison, jamais avec les femmes. S'il n'y a pas de table, on le sert sur une chaise ou un tabouret. On lui offre comme supplément des œufs nageant dans la graisse, des galettes frites à la graisse, de la viande à la graisse, et cette graisse est généralement celle du commerce, c'est-à-dire faite de graines de coton. Un moyen usité pour en diminuer la puanteur consiste à la surchauffer avant d'y jeter les aliments.

Boisson. — La boisson ordinaire est le café. Il est toujours nourrissant et ne rend jamais nerveux. On le sert souvent sans sucre. A son défaut, on le remplace par l'« atole » ou farine de maïs cuite à l'eau.

Le vin commence à être d'un usage assez répandu, mais en dehors des repas.

On achète parfois du « mescal » aux Apaches. Ce liquide intoxicant est fait de fruits de cactus. Le whisky se procure par contrebande : car il est prohibé sévèrement par le gouvernement américain.

Tempérance. — L'Indien peut vivre avec une sobriété surprenante. A peu près deux onces de galette de maïs et quelques gorgées d'eau lui suffisent, durant quatre jours, sans préjudice de sa santé. Ce régime est de rigueur pour le ballet des danses secrètes, pour les émules des courses à pied officielles, pour les jeûneurs qui chantent et prient pour la pluie...

En revanche, s'il y a dix mariages le même jour, les amis et parents des jeunes époux sont tenus à faire dix repas consécutifs. On satisfait aux exigences de cette politesse indienne avec grâce et appétit. Le témoin a entendu des réflexions comme celles-ci : « Qu'il est doux de manger ! ». C'était un cri du cœur ; et le lecteur sait l'ordinaire de ces pauvres gens.

L'auteur a vu également des amis de la bonne chère ci-dessus mentionnée se pencher en arrière dans le but de laisser la nourriture se tasser, d'autres s'indisposer par suite d'excès de pain et de café.

— La propreté n'est pas toujours le fait de la cuisinière indienne. Nous parlons de celles qui sont restées sans éducation.

Nous citerons ici quelques faits à l'appui, dont l'auteur a été témoin.

Il a vu des femmes mesurer avec leur bouche la quantité d'eau nécessaire pour faire des galettes. Il a vu des travailleurs cuire à l'eau des poissons dans une pelle d'agriculteur, des poissons non vidés.

Il vaut mieux passer sous silence des détails aussi peu plaisants à entendre pour un auditeur délicat qu'à raconter pour le témoin qui est redevable à ces pauvres gens d'une hospitalité, sinon bien entendue, au moins touchante et cordiale.

CHAPITRE III. — Vie Industrielle et Esthétique.

Agriculture. — Elevage. — Pêche. — Tissage. — Céramique. — Mines.
— Sculpture. — Musique. — Langue. — Eloquence. — Médecine.

Agriculture. Elevage. — Les Indiens de pueblo sont agriculteurs, et éleveurs de bestiaux.

Au point de vue de la culture, ils sont assez peu avancés, mais le sol devient si fécond, à l'aide de canaux d'irrigation, qu'il donne le maïs et le blé avec prodigalité. On cultive peu le légume, excepté la fève et le pois. Le haricot ferait merveille si l'on trouvait un moyen infailible de détruire les insectes qui le tuent en un clin d'œil presque chaque année.

La greffe, la fumure sont ignorées. Mais les Indiens ayant étudié l'agriculture dans les écoles réussissent avec un succès peu ordinaire.

De l'élevage, on s'en occupe médiocrement, vu l'impossibilité dans ces contrées de tenir les animaux autrement qu'en liberté. De là, il résulte que les croisements se font généralement sans méthode.

Certains Indiens sont très riches en troupeaux de vaches, de chevaux, de moutons. On fait peu de cas des pores dont on n'utilise guère que la graisse. Ils s'élèvent comme ils peuvent, et se disputent les ordures avec les chiens.

Chasse. — La chasse est l'occupation favorite.

Elle se fait collectivement, à certaines époques (par exemple, quand un pueblo est obligé de chasser pour son chef principal (le cacique).

Dans ce cas le gibier est dépisté, traqué et cerné par une longue file d'hommes, de femmes et d'enfants, à pied ou à cheval.

Les instruments de chasse ordinaires sont le rifle ou le fusil, l'arc, dont l'Indien se sert avec une adresse surprenante, un nœud de racine d'arbre ou un bâton recourbé dont la projection cause la fracture des membres du gibier. A l'aide de la pelle on déterre lièvre et le lapin.

Deux poutres mises en équilibre à l'entrée des cavernes des fauves servent de piège. Pour prendre les volatiles on fait des lacets avec des crins.

Remarque ethnologique assez curieuse : il est fait mention dans la mythologie quéré d'une arme donnée à ses fils par le soleil, laquelle aurait eu le pouvoir de frapper la proie et de revenir au chasseur. Ne serait-ce pas une réminiscence du « boom-rang » australien ?

L'Indien est d'une adresse surprenante. Rarement il perd une cartouche. D'après les traces de la proie, il peut dire si l'animal qui a passé est un mâle ou une femelle, l'heure approximative de son passage et sa direction certaine, bien que les traces soient souvent à peine perceptibles vu la sécheresse du sol. Dans ces contrées, l'Indien est infatigable dans ses pistes.

Pêche. — La pêche se pratique au hameçon, à la fourche et à la main, collectivement et individuellement.

Tissage. — Le Quéré est habile dans l'art de tresser des corbeilles, de tisser des « pisares » ou couvertures façonnées, des ceintures de laine riches en ornementation, de ceintures de coton pour les danseurs.

Céramique. — Les articles d'argile sont confectionnés exclusivement par les femmes, à la main, sans l'aide d'instruments ni de tours, et cuits sous des excréments d'animaux. Les dessins révèlent fort peu de travail d'initiative, vu qu'ils sont réservés à la représentation d'objets mythologiques (nuages, serpents, pluie, tonnerre, traces de faisans...) qui reviennent sans cesse.

Ces figures sont dessinées à l'aide de pinceaux faits de filaments de palmier nain. Les couleurs employées sont de l'ocre, du jus d'herbe, etc. Le talc broyé avec les dents, et soufflé en fine poussière sur l'argile encore frais, sert à donner du brillant à divers objets de poterie.

Mines. — L'Indien Quéré travaille très rarement dans les mines. Il est vrai que le Nouveau-Mexique est riche en charbon, turquoise et métal de toute espèce ; mais pour faire l'exploitation de ces mines, il faut être citoyen américain. Or, les Indiens ne le deviennent que sur demande, à condition de se désister de leur

titre d'enfant de pueblo et sous peine de se voir souvent refuser la parole, même de la part de leurs proches parents. D'ailleurs, ils ont tous l'espoir que leur empereur, Montézuma ou Poshayané, viendra bientôt purger la terre de tout élément hétérogène. Ils croient qu'il les remettra un jour en possession de leurs terrains conquis comme de leurs mines, qu'ils ont, par précaution, comblées de pierres et de détritrus, et marquées, de certains signes. Nous avons trouvé dans ces puits comblés, des haches de pierre et des débris de poteries anciennes qui attestent la présence d'Indiens mineurs dans le Nouveau-Mexique dans des temps fort reculés.

Tout ce que l'Indien de pueblo sait en fait de joaillerie consiste à faire des perles de turquoise et de coquillages. Il se sert à cet effet d'un perforateur à pointe de silex et à volant horizontal. Les perles brutes sont ensuite enfilées, puis dégrossies et lissées par une friction humide sur une dalle graveleuse.

Sculpture. — De sculpture à peine est-il la peine d'en parler. Elle est restée à l'état embryonnaire. Les manitous de stuf ou de racine de peuplier sont si grossièrement taillés que bien des indigènes hésitent à dire ce qu'ils représentent.

Des hiéroglyphes non moins difformes sont gravés sur les murailles naturelles à l'aide de pierres aiguës.

Musique. — Les Quérés aiment peu la musique européenne. Si l'on veut se débarrasser de visiteurs importuns sans user de mesures inciviles, on est sûr d'arriver à son but en peu de temps en se mettant à jouer sur le piano la plus belle mélodie de son répertoire. Cette aversion résulte de préjugés et du manque de culture : car nous avons entendu des Indiennes exécuter sur le piano des morceaux de difficulté, avec sûreté et respect du temps, sinon avec souci des nuances.

Les seuls instruments connus sont la flûte à trois trous, le tambour de basse « tioumapompous », la courge bouteille remplie de graviers et agitée de manière à marquer la cadence, une sorte de courge desséchée sur laquelle on racle une scie de bois avec une omoplate de mouton superposée. On fait aussi des grelots avec des sabots desséchés de porc ou d'autres animaux. Ces grelots se por-

tent réunis en grappes ou suspendus à la surface d'écailles de tortue qui s'attachent au haut du mollet.

Malgré le peu de développement de l'art musical, on ne chante pas faux. Les voix d'hommes ont un registre étendu ; mais elles sont trop gutturales. Celles de femmes sont particulièrement souples et fraîches.

Certaines mélodies des chants secrets que nous avons reproduites à de vrais connaisseurs, ont une valeur réelle. Elles sont toutes dans les gammes mineures, parsemées de silences imprévus. Elles passent souvent des notes aiguës aux graves, en un mot, elles reflètent bien le caractère sérieux, triste, découragé, sauvage de l'Indien.

Les danses dont les chants d'un chœur et des coups de tambour de basse marquent la cadence pleine de suspensions inattendues sont exécutées avec un ensemble surprenant. Le mouvement de ces danses et les gestes dont elles sont accompagnées plaisent par leur grâce, mais manquent de variété.

— D'après les détails précédents sur les arts, on serait tenté de prendre les Indiens de pueblo pour des êtres dépourvus de sens. Loin de là. Les rares Indiens que nous avons connus, sortant des écoles avec une éducation à peu près complète, pouvaient tenir une conversation sur des questions élevées, se faisaient rechercher des Américains pour le sérieux, le soutenu de leur travail et leur adresse dans les arts mécaniques.

Caractère. Langue. — Leur réflexion, leur discrétion, leur possession d'eux-mêmes est sans rivale. Ils s'amuse d'une distraction, d'une fâcherie, d'une inexactitude dans l'expression. La netteté de leur langue reflète d'ailleurs leur nature.

Quelques exemples à l'appui : Les Indiens, même dès l'enfance, ne disent pas par rapport à un objet : il est ici, là-bas, en complétant du geste leur pensée. Ils désignent sa situation par les mots « aname, poname, kouianame, etc. », c'est-à-dire : au Nord, à l'Ouest, au Nord-Ouest, etc. Chaque quart de la rose des vents comprend cinq directions. De plus, ils englobent dans un seul mot la forme, la collectivité ou simplicité, la position (verticale, inclinée, horizontale) de ce même objet. Ce mot désigne aussi s'il est liquide ou solide.

Ces détails donnent à penser la difficulté pour ces gens simples de rendre raison de leurs traductions qui diffèrent suivant les objets, et les échecs qu'ont invariablement essayés les curieux qui ont entrepris l'étude de la langue non écrite de la tribu des Quérès.

Il y a moins de verbes réguliers que d'irréguliers. Les personnes se forment à l'aide d'un préfixe et en même temps d'un suffixe. Le duel existe à tous les temps.

La complication de cette langue montre donc que les Indiens ne sont pas si simples.

Ils sont généralement orateurs très imagés et retors dans leurs arguments. Ils font peu cas des gestes oratoires. Ils se servent très adroitement du sophisme, en cas de nécessité, et obligent à la concision l'amateur de verbiage par des questions à l'emporte-pièce.

Médecine. — L'art médical est généralement tué par la sorcellerie. On use, il est vrai, de certaines herbes dont les propriétés ne sont pas douteuses.

La classe intelligente en fait usage.

Les remèdes des Blancs sont généralement repoussés par principe et avec obstination.

CHAPITRE IV. — Vie religieuse.

Médecins. — Génies. — Héros. — Sacrifices. — Temples. — Vie future.

Médecins sorciers. — Le commun du peuple sollicite pour les malades le secours des « Chayañi » (médecins-sorciers) qui, en appliquant leurs lèvres contre la partie endolorie du patient, prétendent extraire les causes du mal, pour les vomir ensuite sous forme de cendres, de pierres, de cactus, d'ossements, voire même de reptiles vivants. Cette cérémonie est accompagnée de chants, de fumigations et de très curieux tours de magie.

Pour abrégé des détails sur un sujet divertissant, mais qui exige trop de développements, nous nous bornons à faire la remarque que les Indiens sont fort amis de la prestidigitation, puisqu'ils nourrissent de six à dix sociétés de « Chayañi » dans chaque pueblo.

D'autres prestiges consistent à avaler des flèches, à faire danser des objets bizarres, à faire décrire dans l'espace un demi-cercle à une image du soleil, à trouver des objets égarés, etc. Ces prestiges sont tenus dans le plus grand secret. Une chose intéressante, que tout le monde peut voir dans le pueblo de Zuñi, est la danse des serpents. Les Indiens l'exécutent avec des serpents à sonnette qu'ils tiennent serrés entre les mâchoires et dans les mains.

Mauvais sorciers. — Les « Kanakiaia » sont les mauvais sorciers qui, par des cérémonies et des incantations essayent de se venger secrètement d'une injure. Les cas de meurtre de prétendus sorciers ne sont pas rares.

Culte. — La croyance primitive des Indiens admet l'existence d'une puissance créatrice unique « Seutshaahanaya » (la mère).

Génies. — D'innombrables génies habitent les nuages, les forêts, les plaines et les eaux. Les bons sont généralement des ancêtres (Shivana). Les offrandes qu'on leur fait consistent en poudre ou pollen de maïs, en viande, plumes à prier « hatshramoñi », etc.

Héros. — Les héros « hareutse » ont droit aussi aux offrandes. Ce sont les deux jumeaux Massewa et Oyoyawa, capitaines de la guerre, puis des animaux : le puma, l'ours, le loup, le skungs, la musaraigne, l'aigle, l'araignée, etc.

Le pollen de maïs est même offert au feu pour les services qu'il rend, aux couvertures qui servent de manteaux afin qu'ils en attirent d'autres. L'Indien prodigue des sacrifices à tout ce qui l'entoure.

Les sacrifices consistent aussi en offrandes de viandes aux morts, de plumes à prier aux génies, en jeûnes, danses et chants.

Les monuments du culte sont tout simplement des pierres placées verticalement dans des lieux inaccessibles à qui ignore les coutumes. Nous avons aussi vu, au sommet des montagnes, des figures d'animaux, sculptées dans le roc. De la nourriture, des plumes à prier, des perles, des chaussures minuscules étaient enterrées dans les environs. C'est dans de tels endroits que l'on vient se rendre les génies favorables.

Vie future. — L'Indien cherche à éviter la pensée de l'autre monde comme celle de ses morts dont il détruit le souvenir, et les prie de ne pas revenir troubler la paix de son foyer.

Cependant il a l'idée de la rémunération du bien fait en ce monde, et de châtimens pour les criminels.

Le bonheur futur consiste pour ces gens en une santé parfaite, grande abondance de gibier, danses continuelles, chasse, pêche, etc. D'aucuns prétendent que les parents et amis ne se reconnaîtront pas à cause des traits et couleurs emblématiques qui remplaceront ceux de leur visage à l'heure de la mort.

Le grand châtiment du criminel consistera à être enfermé dans un cercle infranchissable, et à ne se nourrir que des insectes qui s'approcheront. Les Indiens impardonnables seront du reste peu nombreux. Leur nombre sera pratiquement réduit à celui des sorciers, et à ceux qui se présenteront devant leurs juges sans un bouquet de plumes, que l'on ne manque jamais d'envoyer au mort. Les fantômes sont supposés habiter des prairies et des montagnes luxuriantes de verdure, où foisonne du gibier de toute espèce. Il y a aussi des pueblos, mais tout est plus séduisant qu'en ce monde.

Les bons ancêtres jettent de la pluie aux mortels ; les mauvais sont la cause des sécheresses, des tempêtes et des épidémies.

CHAPITRE V. **Vie sociale. Organisation politique, militaire médicale, religieuse.**

Chaque pueblo a son gouvernement indépendant. Il a :

1° Ses officiers civils, composés d'un tapop (gouverneur, juge, roitelet) et de ses subordonnés ;

2° Ses officiers militaires : les « Masewa et Oyoyawa » (capitaine de la guerre et lieutenant) et leurs subordonnés.

3° Le missionnaire considéré comme officier a sous ses ordres un nombre variable de « fiscales », suivant la population des pueblos ;

4° Il y a de six à dix Sociétés de Chayañi (médecins, magiciens), dont la principale (Irshtëañi Chayañi) celle de la Pierre-à-feu, a pour chef le Cacique ;

5° Le Nahia a haute main dans toutes les questions concernant la conservation du culte secret ;

6° Le Nahia est parfois aussi le chef de la Société des Matalotes

guerriers qui ont scalpé des ennemis, ou au moins tué des ours et des pumas. Ces deux fonctions ne sont pas nécessairement adhérentes ;

7° Citons encore : les Kosharès (société consacrée au soleil), clowns chargés de divertir le peuple ;

8° Les Quiranas, consacrés à la lune, en l'honneur de laquelle ils jeûnent chaque mois ;

9° Les Crudos ou Indépendants, obligés seulement à figurer dans les danses et à assister aux cérémonies occultes ;

10° En outre, chaque pueblo a ses « chiquia », ou monuments ronds qui servent de « hall » aux partis politiques. Le nombre en est variable ;

11° Le Cacique appelé « Yaya » (père et mère) est le chef inavoué des Quèrès.

Il élit les chefs suivants et leurs subordonnés :

Le Tapop (gouverneur) les Masewa, les Oyogawa (capitaine de la guerre et son lieutenant) et le Nahia (chef des coutumes secrètes), sans réunir le Conseil. Les trois premiers sont éligibles annuellement, le dernier « *ad vitam* ». Il demande, il est vrai, l'assentiment du peuple, lors de l'élection, mais ceci n'est qu'une formalité. Le Cacique est lui-même investi de cette charge « *ad vitam* » par droit d'ancienneté, parmi les membres des « Irshtréani Chayañi » ou médecins de la Pierre à-feu.

Cependant, des cas de destitution se sont présentés pour raison d'incrédulité aux coutumes secrètes.

Les causes criminelles tombant à la connaissance des officiers civils américains relèvent du tribunal américain.

Les causes criminelles entre aborigènes et hétérogènes relèvent du tribunal américain.

Châtiments. — Sauf le cas d'adultère, dans lequel la partie offensée a le droit d'exercer sa vengeance, à peu près à son gré, sur le délinquant, les châtiments sont infligés en présence du Conseil des Anciens.

Président comme juge : le tapop (gouverneur) dans les causes civiles et le capitaine de la guerre dans les cas de trahison ou d'in-discrétion en matière religieuse.

Les châtimens ordinaires sont :

1° Le fouet. Le coupable mis à nu, parfois pendu par les pouces, reçoit jusqu'à vingt-cinq coups de lanières de cuir brut.

Ordinairement, un homme perd connaissance au sixième coup, une femme au troisième.

Si les exécuteurs ne frappent pas de toutes leurs forces, ils subissent le châtimens réservé au coupable ;

2° Le « Cepo » ou sorte de cangue.

3° Si un accusé ne veut pas se déclarer coupable, on trace autour de lui un cercle étroit, d'où il ne peut sortir avant l'aveu de son crime.

Ce châtimens peut être enduré pendant vingt-quatre heures.

Quand l'inculpé s'évanouit on le relève à coups de fouet.

4° Autrefois, on décapitait les enfans qui, par indiscretion, avaient vu et révélé le mystère des danses occultes.

Leur tête était exposée sur la terrasse de leur habitation et leurs intestins enroulés autour de l'échelle conduisant à la trappe ou porte pratiquée dans le plafond de la maison.

Aujourd'hui, les « Shrouiyana » ou gardiens dans les danses occultes, frappent jusqu'au sang avec les palmes d'un palmier nain les femmes ou les enfans soupçonnés d'incrédulité.

5° Les sorciers sont mis à mort par des voies différentes. La lapidation est d'un usage commun dans ce cas.

CHAPITRE VI. — Différentes phases de la vie.

Mariage. — Fiançailles. — Cérémonie. — Enfance. — Adolescence. — Funérailles.

Mariage. — Si l'on croit la tradition, avant que les Quérés et d'autres tribus vinsent creuser des habitations dans le tuf des murailles naturelles de Tyuoni, le mariage n'était pas institué ou du moins ses lois n'étaient pas respectées. — Tyuoni est un curieux spécimen d'habitations troglodytes situé à deux journées à cheval au Nord-Ouest de Santa-Fé, Nouveau-Mexique.

Aujourd'hui, le mariage est établi par des règles fixes qui, toutes tentent à sauvegarder la pureté de la race. Voici quelques-unes de ces règles :

Nul étranger ne peut contracter mariage avec un indigène sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du Conseil des anciens, s'être fait naturaliser Indien par le cacique, avoir promis d'être fidèle aux « coutumes indiennes » comme un véritable fils de pueblo. Or, l'expression « coutumes » englobe une série de cérémonies propres à ridiculiser un homme devant ses congénères. Par exemple le prétendant pourrait, à la rigueur, être assujéti à exécuter des danses grotesques presque sans vêtement, le corps barbouillé de peinture, coiffé d'un masque horrible, au son d'une grosse caisse, d'une flûte à trois trous ou de gourdes-hochet. Il devra se présenter en simple pagne dans la chambre des manitous, etc...

Au cas où un naturel se marie avec une étrangère, contre la volonté des chefs, ces derniers tâchent de le dépouiller de ses propriétés, et même ses propres parents le renient et lui refusent la parole.

La consanguinité est un empêchement radical au mariage. Par exemple une personne du « hanutsh », du peuplier, ne peut pas contracter mariage, dans quelque pueblo que ce soit avec un Indien du même « hanutsh ».

Hanutsh équivaut à peu près au terme nom de famille. C'est le nom du père dans certains pueblos et celui de la mère dans certains autres.

Les Indiens n'avouent jamais aucun degré de parenté avec leur fiancée.

Ils se marient généralement fort jeunes. Un homme de dix-huit ans, une fille de quatorze ans sont considérés comme nubiles.

On fait fort peu de cas des différences de l'âge, qui est du reste ignoré. Il m'est arrivé par exemple de demander à des vieillards, faisant allusion à des faits très reculés, quel âge ils pensaient avoir. Ils répondaient « Je suis très vieux, je pense avoir plus de trente-cinq ans ». S'ils avaient au moins doublé ce chiffre, ils eussent été dans le vrai.

Dans les mariages on ne fait parfois aucun cas de la beauté. La classe sans culture admire l'embonpoint. Les personnes intelligentes remarquent la délicatesse des pieds, des mains et la longueur de la chevelure.

Fiançailles. — Un mode pour un jeune homme de déclarer à une jeune fille qu'il a l'intention de l'épouser consiste à danser à ses côtés dans un bal officiel. S'il y a lieu de penser que sa demande sera acceptée, il la présente verbalement au père qui répond ordinairement qu'il doit demander à sa fille ses intentions.

Un conseil de famille a lieu, après une enquête faite sur la valeur du prétendant. S'il n'est pas du goût des parents de la jeune fille, on lui dit : « Mon enfant, tu es libre de te marier avec qui bon te semblera, mais il nous paraît que l'union qui s'offre te rendra malheureuse. Si tu la contractes contre notre volonté, ne viens pas te plaindre à nous, nous ne prendrons pas ta défense et, par ton assentiment, tu te fermes la porte de notre maison »,

Au cas où le prétendant est agréé par le père et la mère de la jeune fille, les parents de celle-ci la pressent contre leur cœur avec son fiancé qu'ils appellent leur fils, et l'assurent de la même affection que s'ils lui avaient donné le jour.

Bien des larmes sont versées par les parents de la fiancée.

Le prétendant fait alors journallement des cadeaux qui consistent en blé, maïs, indienne, peau de cerf pour chaussures, etc., à ses futurs parents qui lui disent : « Mon fils ce que tu fais, est bien. C'est ainsi qu'il faut que tu apprennes à maintenir celle que tu vas épouser, et ses parents qui seront désormais les tiens ».

Le mariage religieux n'a pas lieu avant que la fiancée ait reçu une ou deux paires de mocassins (chaussures), des châles à fleurs, une robe de laine gros bleu tissée par la tribu des Moquis.

Les mariages « à l'essai », garantissant la fécondité des conjoints, ne sont pas rares, mais on les considère aujourd'hui comme des abus auxquels les chefs portent parfois remède.

L'Indien est très prolifique. La population augmenterait d'une manière prodigieuse sans les fréquents ravages que font les épidémies.

Durant les neuf années que nous avons passées au Nouveau-Mexique, nous avons vu des villages diminuer considérablement, sinon disparaître. Tels sont ceux de Zia, Sandia, Cochiti, Santo-Domingo et Pajuate.

Quant au pueblo de Pecos, aujourd'hui réduit à deux membres réfugiés à Jemes, il a été anéanti par l'offrande que faisaient les indigènes de leurs enfants à d'énormes serpents à sonnettes. Le fait est connu dans le pays et avoué par les Indiens eux-mêmes.

Infidélité. — Le « tapop » ou gouverneur punit ordinairement l'accusé en lui faisant administrer de 16 à 24 coups de cravache faite d'un cuir brut.

L'exécuteur accusé d'indulgence subit la peine due aux coupables.

L'offensé a le droit de se faire justice lui-même.

Ces règles touchant le mariage ne s'appliquent nullement aux tribus nomades, qui ont un code traditionnel différent.

Enfance. — A l'âge de quatre jours l'enfant est remis entre les mains de deux amis de la famille, le mari et la femme pour l'ordinaire, afin de recevoir d'eux son nom et être consacré au soleil. Ces noms sont ordinairement ceux du premier objet qui tombe sous les yeux de l'enfant quand il ouvre les yeux à la lumière, ou semble spécialement attirer son regard, mais cette règle souffre de nombreuses exceptions. Citons quelques-uns des noms les plus communs, tels sont ceux de coquillages, d'ours, de papillons, de cerfs, d'aigles, d'oiseau-mouche, etc.

Adolescence. — L'Indien est, par nature et par principe, ennemi du progrès. Il faudrait, pour décider les parents à envoyer leurs enfants aux écoles gratuites, leur donner une somme assez ronde et se reconnaître leurs obligés : ce qui entraînerait à des frais considérables.

Les écoles locales, quoique spécialement fondées pour la race rouge, sont désertes, en règle générale. Les jeunes Indiens revenant des écoles se laissent parfois à leur retour croître la chevelure et reprennent leurs « coutumes » au bout de quelques mois. Ceux qui se déterminent à obtenir un rang dans la société arrivent à s'y distinguer, mais les cas sont peu fréquents encore, quoiqu'une amélioration se manifeste en plusieurs localités.

Nous devons en cet endroit faire la remarque que, grâce aux efforts généreux et héroïques de Mademoiselle Drexel, aujourd'hui mère Catherine, on trouve à Cochiti et dans nombre d'au-

tres pueblos des jeunes gens de race rouge, sortant de l'établissement fondé par elle à Santa-Fé, avec des principes sérieux, et l'éducation de parfaits gentlemen.

Les enfants qui ne vont pas aux écoles sont accoutumés de bonne heure à endurer la faim, la soif, la fatigue, le froid, le chaud, avec une patience à toute épreuve. De plus amples détails sur ce sujet entraineraient trop loin.

Vers l'âge de seize ans un jeune homme jugé suffisamment discret est coiffé du masque sacré appelé « *Shiwana* ». On lui apprend alors que les danseurs connus sous ce nom ne sont pas des êtres humains à tête de monstre, mais bien des Indiens qui en prenant ce masque revêtent un caractère sacré et peuvent faire pleuvoir. Il est vrai que la pluie tombe souvent peu après les danses sacrées ; mais elles ont toujours lieu aux saisons pluviales.

Les femmes sont tenues dans l'ignorance la plus complète. Mais quelques unes se distinguent dans l'art de la céramique, le tissage, etc...

Vers l'âge de quinze ou seize ans, hommes et femmes se font initier à une société, celle des médecins, des bouffons, des indépendants, etc.

Il est fort difficile d'être accepté dans la première société à cause de la longueur de l'épreuve qui consiste à n'avoir de difficulté avec personne et à ne pas verser de sang pendant quatre ans.

Funérailles. — Quand un Indien se sent sur le point de mourir il approche de son chevet un arc et des flèches, pour se préserver soi-disant contre l'attaque des sorciers.

On appelle aussi les médecins-sorciers dont nous avons parlé.

L'Indien n'est pas très brave devant la mort ; et les consolations que lui donnent ses amis sont peu propres à l'encourager. « Lève-toi, lui dit-on. Efforce-toi de manger. Ne vois-tu pas que tu as beaucoup d'enfants, des troupeaux, des champs, etc... »

Le malade devenu cadavre est peint suivant la société à laquelle il appartient. Ses habits sont ordinairement détruits, ses photographies brûlées, s'il y en a, ce qui est rare.

On enterre le jour même de la mort ceux qui expirent avant midi.

Le corps est simplement placé sur une échelle, enroulé dans une couverture qui lui couvre la tête. A ses côtés on place préalablement des feuilles d'une pâtisserie indienne, un couteau, pour se tailler des chaussures dans un morceau de cuir de cerf placé à ses côtés, avec des nerfs de mouton, un poinçon, de la nourriture, enfin tout ce qui est nécessaire pour un grand voyage.

A l'aide d'une massue on aplatit la terre qui recouvre le défunt.

Au bout de quatre jours, des Chayanis ou médecins-sorciers sont appelés, pour envoyer l'âme du défunt à Shipapou (Champs-Elysées des Indiens). Il est impossible de raconter cette cérémonie en peu de mots.

Résumé.

Résumons en quelques mots les détails précédents sur la vie intime du Quéré :

1° Ses habitations sans meubles, mal aérées, son peu de propriété, son manque absolu de secours médicaux pendant les épidémies si nombreuses, l'obligation qu'il a de se soumettre à des pratiques de superstition inutiles et pénibles, tout cela le rend digne de commisération au point de vue matériel ;

2° Il ignore également les jouissances que procure la culture des arts. Nous avons constaté, en effet, que chez lui il n'y a pas erreur, mais presque absence de goût.

Sa vie industrielle ne suffit pastoujours à sa propre subsistance. La nécessité l'oblige à être à charge aux autres, à mendier, parfois à voler par nécessité ;

3° La religion du Quéré, qui n'est qu'une idolâtrie grossière, ne saurait pas davantage lui rendre la vie heureuse, en lui en adoucissant les âpretés par l'espoir d'un bonheur futur réel, et en le prémunissant contre les craintes de la mort. Sa philosophie, réduite à quelques idées de fatalisme, achève de le rendre triste, découragé, indolent.

En vue d'améliorer la condition de ces pauvres gens, des écoles ont été bâties dans les pueblos, des internats dans les villes importantes.

De nombreux missionnaires ont péri sous le coup des flèches des fanatiques, ou ont été lancés par-dessus des rochers à pic (celui d'Acoma est resté célèbre.)

Actuellement, dans les églises des pueblos, il est possible d'exposer les principes du christianisme à la classe intelligente des Indiens. La classe inférieure forme un auditoire ingrat, vu la paresse d'esprit de l'Indien et sa difficulté à s'assimiler des idées abstraites.

Les progrès sont lents, mais réels.

Nous formulons, pour conclure, le vœu que le gouvernement américain concède aux Indiens du Nouveau-Mexique le titre de citoyen américain. Alors, les unions exogamiques auraient lieu. Les coutumes disparaîtraient après quelques générations.

Les ethnologistes perdraient un champ d'études, les voyageurs le beau coup d'œil de danses fort originales et de scènes de la vie sauvage, mais la société gagnerait des travailleurs d'une persévérance et d'une adresse remarquables.
